

La protection des logiciels en Chine



Conférence ASPI - Blog ChinePI 18 juin 2019

LLR – IP Attorneys

Jing ZHAO (zhao@llrchina.com)

100		
		_
ıu	•	_

Paris

Lyon

Rennes

Bordeaux

Aix-en-Provence

Montpellier

Suisse

Belgique

Allemagne

Chine

Pékin

Shanghai

Shenzhen

Hong-Kong







Types de protection

1. Droit d'auteur

2. Brevet d'invention

3. Brevet de dessin (pour les interfaces GUI)



1. Droit d'auteur

- > Preuve *prima facie* du droit d'auteur
- > Procédure classique : auprès du CPCC





1. Droit d'auteur

- > Autre procédure possible : actes notariés
- > Avantages du dépôt CPCC :
 - Plus d'informations qu'un acte notarié
 (permet de mentionner la titularité de l'œuvre)
 - Mieux reconnu par les tiers(ex: plateformes de e-commerce)
 - Dépôt qui reste non accessible aux tiers



- ➤ Une approche en 2 étapes pour examiner la brevetabilité d'une invention concernant un logiciel
 - 1) Seule une solution technique est protégeable
 - combinaison d'un problème technique + moyen technique (suivant des lois physiques) + effet technique (selon les lois physiques)
 - ≠ « programme d'ordinateur per se »

2) Appréciation de la nouveauté et l'activité inventive



> Seule une <u>solution technique</u> est protégeable : exemples des Directives

	le but de l'invention	les moyens appliquant les lois physiques	les effets obtenus en respectant les lois physiques
	réaliser le contrôle d'un processus industriel, ou d'un processus de mesures ou des essais	une série de contrôles effectués au cours de différentes étapes du processus industriel	effets de contrôle du processus industriel
	traiter des données techniques extérieures	une série de traitements techniques des données techniques	effets de traitements des données techniques
	améliorer les performances intérieures du système d'ordinateur	une série de réglages ou ajustements effectués sur différents composants du système	effets d'amélioration des performances intérieures du système d'ordinateur RESTRICTED L



- Seule une <u>solution technique</u> est protégeable : exemple donné par le PRB
 - 1. A machine implemented system that constructs a real time interactive online social shopping network, comprising:

a portal component that receives data about a product of interest to the user from a client device running remotely with respect to the portlet; transmits the data to a merchant device of a retailer that provides the product of interest, the merchant device running remotely with respect to the portlet; and facilitating an interactive connection between the user and the retailer by establishing a web page in real time, wherein the web page is for simultaneous display to the user interacting with the client device and to the retailer interacting with merchant device, wherein the webpage includes content enabling the user and the retailer to communicate with each other about the product of interest



PRB: solution technique

- problème technique : impossible pour l'utilisateur et le marchand de communiquer en temps réel problème de communication en temps réel dans le domaine des télécommunications
- moyens techniques : réception et transmission des données, établissement de la page web
- **effets techniques** : matching automatique des utilisateurs et marchands, pour leur permettre de communiquer en temps réel



➤ Activité inventive : approche problème – solution similaire à celle des autres domaines

Exemples de différences avec l'OEB:

- non incitation à <u>combiner des documents</u> = argument difficile à utiliser en Chine
- l'OEB ne procède pas de façon aussi précise que la CNIPA à la <u>première étape relative à la solution technique</u>

(OEB : on regarde uniquement si la revendication présente des moyens techniques puis on se concentre sur l'approche problème solution)



> Objets possibles de revendications

- 1. procédé
- 2. appareil (fictif) comprenant des modules de programme
- 3. combinaison de matériel (hardware) et de programme (depuis 2017)
- 4. support (élément de stockage) + processus de programme (depuis 2017)



- 1. Un procédé de contrôle d'un curseur sur un éran, caractérisé en ce qu'il comprend :
- étape A;
- étape B;
- étape C.

- 3. Un système d'ordinateur, comprenant un écran, un processeur et un dispositif de stockage d'un programme, de sorte que lorsque le programme est exécuté par le processeur, les étapes suivantes sont réalisées:
- l'étape A:
- l'étape B:
- l'étape C.

- 2. Un appareil de contrôle d'un curseur sur un écran, caractérisé en ce qu'il comprend :
- un dispositif a destiné à réaliserl'étape A:
- un dispositif b destiné à réaliserl'étape B:
- un dispositif c destiné à réaliser
 l'étape C.
- 4. Un support de stockage d'un programme d'ordinateur, caractérisé en ce que le programme, lorsqu'il est exécuté, commande l'ordinateur pour réaliser les étapes A, B et C.



Activité inventive: Exemple de PRB récente

Opérations en mode secret (furtif) d'un dispositif

Titulaire: Qualcomm

Demande d'invalidation par : Apple

ZL 200880004304.8

"Apparatus and methods for locating, tracking and/or recovering a wireless communication device"

- locating, tracking and/or recovering the device
- provide disablement and secure the data stored in the device



- 1. A method for locating a targeted wireless communication device, the method comprising:
- receiving, at the targeted wireless communication device, a communication data packet having a predetermined format comprising a locating state code associated with one of a plurality of predetermined locating states in which the targeted wireless device is operable, wherein each locating state is stored in a memory on the targeted wireless device and comprises one or more predetermined location routines carried out by the targeted wireless device; and
- executing at least one of the one or more predetermined location routines on the targeted wireless communication device in response to detecting the locating, state code in the communication data packet, wherein executing further comprises operating the wireless device in a stealth mode that disables output by the wireless device of user-perceptible indicators that would normally be generated during execution of the one or more predetermined location routines in a non-stealth mode.



D1 = EP1170969A1 de NOKIA

"Method and apparatus for **controlling** and **securing** mobile phones that are lost, stolen or misused"

localisation et contrôle (ex. mode verrouillé)

D4 = US6480096B1 de MOTOROLA

"Method and apparatus for theft deterrence and secure data retrieval in a communication device"

- mode furtif





Question: motivation de combinaison?

D1 : on contrôle le téléphone pour éviter son utilisation

« In summary, the present invention provides a method and apparatus for controlling a mobile electronics device, ..., when it has been lost, stolen or misused in order to prevent its use except to help the owner find it. »

D4 : on veut <u>permettre l'utilisation</u> de l'appareil afin de transmettre des données de sécurité

Titulaire: enseignements contradictoires



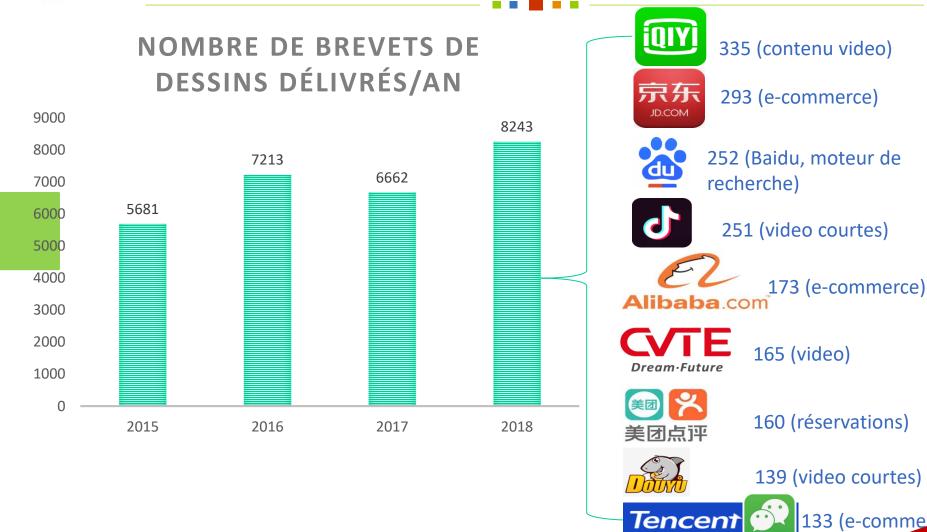
Avis général du PRB sur l'activité inventive :

- partant de D1, besoin d'amélioration ? oui
- incitation dans l'ensemble de l'EdT ?
 - les buts de D1 et D4 sont-ils opposés ? non
 - obstacle de combinaison ? non
 - incitation pour résoudre le problème technique objectif ? oui

Conclusion: non inventif



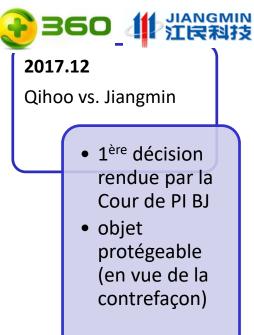
3. Brevet de dessin (pour les interfaces utilisateur GUI)





3. Brevet de dessin (GUI) Jurisprudences remarquables







3. Brevet de dessin (GUI) Remarques sur la validité

- > Attention à la demande à déposer pour protéger les GUI
- Objet protégeable : Dispositif + GUI
 - en relation avec l'interaction humain/machine ou réalisation du fonctionnement du produit
 - nommage
- Description du fonctionnement de la GUI
 - Accentuer sur la GUI
 - Fonction/usage de GUI
 - Interaction homme/machine
 - Interface dynamique



3. Brevet de dessin (GUI) Remarques sur la validité

- Brevetabilité (A23.2)
 - Non-évidence : condition de combinaison
 - motivation de combiner
 - façon de combiner: remplacer/rassembler/arranger en répétition
 - Effet visuel global
 - GUI VS. produit porteur
 - niveau de créativité
 - statique VS. dynamique



Questions?

Merci pour votre attention

NB : ce document est la propriété du Cabinet LLR. Toute diffusion, publication, reproduction sans l'accord de leurs auteurs est interdite.



LLR China

Maison France Chine Room 230, Building 81, No. 4 Gongti North Road, Chaoyang District, **Beijing**, 100027, CHINA

info@llrchina.com

tél : +86 10 62 66 28 48 Mob: +86 186 1157 1179

www.llr.fr

http://chinepi.com/ (blog)

